



# COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

## SEANCE DU 11 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le 11 mai à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 28/04/2023  
Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 42  
Nombre de procurations : 3  
Votes pour : 44  
Votes contre : 0  
Abstentions : 1

**ETAIENT PRESENTS** : SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), PANIFOUS Laurent, ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc, COUSTURE Eliane (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon(Loubaut), MARTINEZ Rolande, ROUMAT Guy (Le Mas d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou)

**ETAIENT ABSENTS** : /

**ETAIENT EXCUSES**: VANDERSTRAETEN François (Artigat), DUFOSSE Dominique (Les Bordes sur Arize), BERDOU Raymond, SUPERY Jean-Marc (Le Mas d'Azil),

**PROCURATIONS**: VANDERSTRAETEN François à SARDA Manuel, DUFOSSE Dominique à CAMPS Frédéric, BERDOU Raymond à MARTINEZ Rolande

### Délibération n° 2023-48 Mise en ligne à la date du retour du visa

#### Objet : Vote des subventions 2023 aux associations

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet de la liste des subventions 2023 qui seront attribuées aux associations (articles budgétaires 657381 et 65748):

657381	Collège François Verdier	1 500 €
	Collège du Mas d'Azil	1 500 €
65748	Agence Ariège Attractivité	17 600 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Mas d'Azil	1 500 €
	Amicale Sapeurs Pompiers Lézat sur Lèze	1 500 €
	Association Arlésie	10 000 €
	Association Croix Rouge Française Unité Fossat	1 000 €
	Association Départementale Restaurants du Coeur	1 000 €
	Association La Tribu de Magda	2 000 €
	Association Jumping 09	1 000 €
	CERR	2 000 €
	Chambre de Commerce et d'Industrie	5 000 €
	Clc Arize Lèze	11 000 €
	Club Arobase Tide	500 €
	Collectif Trigone	1 500 €
	Comité des Foires de Lézat sur Lèze	2 000 €
	Confrérie des Tindoulets de la Figo	500 €
	Cyclo Club Lézatois	500 €
	Effets Nature	4 000 €
	Entraides Arize Lèze	1 000 €
	Etoile Sportive Fossatoise section tennis	2 000 €
	Foire Agricole du Mas d'Azil	2 500 €
	Football Arize Lèze	2 000 €
	GIP Mission Locale Jeune Ariège	4 000 €
	Haies Ariègeoises	5 000 €
	Handball Arize Lèze	1 000 €

Initiative Ariège	5 000 €
Les Compagnons du Vent d' Autan	1 500 €
Musique Partage en Couserans	2 000 €
Office Tourisme Arize Lèze	108 900 €
Rando Arize Lèze	500 €
Rencontre Théâtrale du Carla Bayle	2 000 €
Rue des Arts	1 000 €
Terre de Couleurs	7 500 €
UDAC Haute Lèze	500 €

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, vote les subventions énoncées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
JALOUX Philippe

Le Président,  
COURNEIL Jean-Claude